

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
P		
Papier de verre	9	30 p. c.
Papiers de toutes sortes n.s.a.	24	25 "
Papier, boîtes ou sacs en	24	35 "
Papiers manufacturés, y compris les papiers réglés et avec bordures, papeterie, papiers en boîtes, enveloppes et livres blancs	1	35 "
Papiers peints ou papiers à tenture, en rouleaux, sur chaque rouleau de huit verges ou moins, et ainsi en proportion pour toutes longueurs plus grandes des espèces qui suivent, savoir :—		
(a) Panneaux bruns et panneaux blancs, imprimés sur papier uni ou sans fonds	24	2c.
(b) Papiers blancs, à fond préparé, et satinés, pas faits à la main	24	3c.
(c) Bronzé d'une seule impression, et bronzés et coloriés	24	6c.
(d) Bronzés et en relief	24	8c.
(e) Bordures colorées, étroites et bordures colorées, larges	24	6c.
(f) Bordures bronzées, étroites, et bordures bronzées larges	24	14c.
(g) Bordures en relief	24	15c.
(h) Tous autres papiers peints ou à tenture	24	35 p. c.
Parapluies de toutes sortes et de tous matériaux	18	35 p. c.
Parapluies, poignées ou manches de, n. s. a.	24	20 p. c.
Parasols et ombrelles de toutes sortes et de tous matériaux	18	35 p. c.
" " poignées ou manches de, n. s. a	24	20 p. c.
Pardessus	18	25 p. c.
Parfums alcooliques (<i>voir</i> liqueurs de.)		
Parfums français ou parfums de fleur, conservées en graisse ou huile en boîtes de pas moins de 10 lbs	31	15 p. c.
Parfums, y compris les préparations (non alcooliques) pour la toilette, savoir :—Huiles à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes, et toutes autres préparations parfumées pour la chevelure, la bouche ou la peau, n. s. a.	22	30 p. c.
Patates sucrées (<i>voir</i> légumes frais.)		
Pâte de cacao et chocolat, et autres préparations de cacao, non sucrés	22	4c. p. lb.
Pâte de cacao et chocolat, et autres préparations de cacao contenant du sucre	22	5c. p. lb.
Pâtes, (<i>voir</i> médicaments.)		
Pâtes et toutes autres préparations parfumées pour la chevelure, la bouche ou la peau, n. s. a. (<i>voir</i> parfums.)		
Patins	9	20c. p. paire et 30 p. c.
Peaux de maroquin tannées, mais non autrement ouvrées	23	15 p. c.
Peaux crues	23	Exempt.
Peaux crues ou vertes, soit salées à sec ou saumuré	23	"
Peaux non préparées, séchées, salées ou saumurées	23	"
Peaux salées	23	"
Peaux saumurées	23	"
Peaux séchées	23	"
Peaux tannées, n. s. a.	23	20 p. c.
Pêchers	30	3c. chacun.
Pêches, n. s. a., un centin par livre, le poids du colis, étant compris dans le poids imposable	21	1c. p. lb.